

## 1994

**12 décembre** : Le Bureau Horticole Régional fait état de l'impact de la rocade Sud sur l'horticulture. Sont concernés 140 ha, 200 emplois, 12 à 20 entreprises dont 6 tenues par des jeunes de moins de 35 ans.

Dans le numéro de décembre de « Rencontres », magazine du District, la rocade Sud est déjà baptisée RN 260.

**14 novembre** : Le Syndicat Mixte de la Région angevine adopte le principe de rocade Sud par 49 voix pour, 28 contre, 5 blancs et une abstention.

**10 novembre** : Lettre de Jean-Charles TAUGOURDEAU, président du Conseil de surveillance du Bureau Régional Horticole et du Centre Régional Horticole, au président du Syndicat Mixte : " L'inscription de cette rocade, dont la nécessité n'est pas prouvée, porte un coup très dur au maintien et au développement de l'horticulture dans une région où les productions spécifiques contribuent largement au renom de l'Anjou. La nature des sols, leur aménagement et la climatologie font du secteur des Ponts de Cé et de Sainte Gemmes-sur-Loire un site irremplaçable pour certaines cultures (hortensias, rhododendrons, azalées)."

**10 novembre** : (Le Courrier de l'Ouest) : L'armée est consultée sur le projet de rocade Sud : « Les autorités militaires constatent que les emprises militaires risquent d'être touchées par le projet de rocade Sud, notamment la caserne Betrhezène. Elles demandent qu'un autre tracé soit envisagé et que, compte tenu de la montée en puissance de la garnison d'Angers, l'intégrité du domaine militaire soit non seulement préservée, mais que son extension soit envisagée ».

**8 novembre** : Le Conseil Municipal de Bouchemaine demande au Syndicat Mixte de disjoindre le projet de rocade Sud de l'ensemble du Schéma Directeur. Cette délibération, ainsi qu'une lettre commune signée des maires de Bouchemaine, Les Ponts de Cé et Sainte Gemmes-sur-Loire, sont adressées à tous les délégués du SMRA. A l'appui de leur lettre, les maires citent l'exemple des Pépinières MINIER (cf Le Courrier de l'Ouest du 10 novembre) pour qui la réalisation de la rocade Sud pourrait être fatale à l'entreprise.

**4 août** : Le Ministre de l'Environnement écrit « qu'il était tout à fait exclu que l'Etat participe à un projet de rocade Sud d'Angers, qu'il s'agisse d'un projet de tracé neuf ou d'aménagement sur place de la voie existante. Toutes les études qui ont pu être conduites par mes services ont, en effet, mis en évidence que ce projet ne présentait aucun intérêt national. L'Etat entend, en conséquence, porter ses efforts sur le contournement Nord d'Angers et sur les autoroutes Angers-Tours et Angers-La Roche-sur-Yon ».

**19 juillet** : Le Président du Conseil Général écrit à Yves MARTIN, président de l'Association du Camp de César. Les études confirment la nécessité d'améliorer les relations Est-Ouest et il a reçu l'assurance du Président du Syndicat Mixte que les deux hypothèses seraient préservées.

**8 juillet** : Le Syndicat Mixte se prononce en faveur d'un contournement Sud d'Angers par 45 voix pour, 15 contre et 7 abstentions. La rocade « assurera avec la rocade Est et le contournement Nord d'Angers une boucle complète de support de trafic de transit et du trafic interne çà l'agglomération (ce qui suppose d'assurer des échanges complets entre la rocade Est et cette rocade Sud, au lieu-dit La Monnaie sur la commune des Ponts de Cé. Cette rocade, d'autant plus efficace qu'elle sera proche de la partie agglomérée, peut aussi prendre la forme d'une petite rocade reliant le boulevard de Lattre de Tassigny au Pont des Musses, doublé d'un aménagement de la route départementale 112, compte tenu des problèmes d'environnement que peut soulever la première dans la traversée de la Maine »). Deux hypothèses de tracé sont retenues.

**27 juin** : Un document de la Direction Départementale de l'Équipement précise à propos du secteur horticole de Sainte Gemmes-sur-Loire-Les Ponts de Cé : « Les intérêts devront être sauvegardés au mieux dans le choix d'un tracé de rocade Sud, au plus près de l'agglomération de la ville d'Angers, afin de maintenir une coupure verte agricole active au sud d'Angers et d'assurer un moindre impact au milieu environnemental ».

**8 juin** : Rencontre des associations avec M. CHAUVAIN, collaborateur du Ministre de l'Environnement Michel BARNIER.

**2 juin** : Le Directeur Départemental de l'Équipement affirme lors d'une réunion à la Préfecture que la saturation du réseau existant n'est pas envisagé avant l'an 2 020.

**31 mai** : Par courrier, Marc LAFFINEUR affirme que le département porte son intérêt sur les structures existantes.

**9 mai** : La Coordination rencontre Marc LAFFINEUR, Président de la Commission des Routes au Conseil Général, qui conclut à « la nécessaire amélioration des relations Est-Ouest au plus près du Sud de l'agglomération. La création d'une voie nouvelle vient donc tout naturelle ment à l'esprit ». Le Département demande au Syndicat Mixte d'étudier une solution d'utilisation et de modernisation de la voirie actuelle.

**23 avril** : La Coordination rencontre Hervé de CHARRETTE qui juge le projet irréaliste et qui, par courrier du 29 du mois, attire l'attention du président du Conseil Général, Edmond ALPHANDERY, sur ce sujet.

Le Syndicat Mixte liste les priorités d'infrastructure :

- Liaison autoroutière Nord
- Petite rocade sud au plus près d'Angers
- CD 112 avec nouveau pont
- Grande rocade avec passage de la Maine

**17 avril** : Manifestation de 400 opposants au projet de rocade Sud près du pont de Bouchemaine

**18 février** : Réunion publique avec les maires de Bouchemaine, Les Ponts-de-Cé et Sainte Gemmes-sur-Loire et les associations.

**31 janvier** : Rencontre des présidents des Associations avec Charles JOLIBOIS, Président de l'Association des Maires de Maine-et-Loire.

**21 janvier** : Réunion de Gérard POIRIER, maire de Bouchemaine, Guy POIRIER, maire des Ponts de Cé, et Louis BELLARD, maire de Sainte Gemmes-sur-Loire, avec le député Hubert GRIMAULT.

**15 Janvier** : Naissance d'une coordination des associations opposées au projet de rocade Sud.